

JEAN-FRANÇOIS AUBERT

Professeur à l'Université de Neuchâtel

Peseux, le

8, chemin des Meuniers

2034 Peseux/Neuchâtel

Tél. (038) 31 68 28

Les Geneveys-sur-Coffrane, mardi 3 novembre 1987.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Un mot circulait en septembre dans les rangs du Conseil des Etats, un mot créé ou propagé par un excellent collègue thurgovien et qui faisait la joie de l'assemblée: Heureux celui qui n'a rien à dire et qui néanmoins se tait, "Selig wer nichts zu sagen hat und trotzdem schweigt". Si je m'adresse à vous ce soir, vous l'avez bien compris, c'est parce que j'ai encore des choses à vous dire et que je n'aurai probablement plus d'autre occasion de vous les dire.

I

Ce que j'aimerais dire, d'abord, c'est la reconnaissance que j'éprouve envers le parti libéral. Pas tellement le parti libéral suisse, qui est, malgré le talent de ses présidents successifs, un peu une abstraction. Mais le parti libéral-ppn neuchâtelois, l'organisation libérale du district de Boudry, la section libérale de Corcelles-Cormondrèche. Car, quelles que soient les opinions qu'il défend, et même s'il fait prévaloir, comme il m'est arrivé quelquefois, les intérêts nationaux sur ceux de sa région, le parlementaire suisse n'est rien, ne peut rien, et ne peut même pas être parlementaire s'il ne trouve un appui dans sa commune et dans son canton.

C'est à la section de Corcelles-Cormondrèche que je dois d'avoir siégé au Conseil général du village de 1957 à 1972. C'est elle et c'est l'organisation du district de Boudry qui m'ont permis d'être membre du Grand Conseil de 1961 à 1973. C'est le parti cantonal qui a soutenu mon élection au Conseil national en 1971, puis mon passage au Conseil des Etats en 1979. Comme j'ai aimé la vie parlementaire à tous les niveaux, je dis merci à la section, à l'organisation, au parti.

Naturellement, je n'aurai pas l'humilité fausse de dire que je dois toute ma carrière politique à mon parti et que mon parti ne me doit rien. Après tout, j'ai eu la satisfaction de vivre une période heureuse du libéralisme neuchâtelois. J'ai vu, en vingt-cinq ans, notre groupe au Grand Conseil passer de trente-trois personnes (ppn compris) à trente-huit; en huit ans, j'ai même vu tripler notre députation à Berne; or ceux qui sont aux affaires pendant une phase ascendante peuvent penser, sans tomber dans la fatuité, qu'ils y sont aussi pour quelque chose.

Il y a exactement trente ans que je fréquente les assemblées du parti cantonal. La première fois que j'ai assisté à l'une d'elles, c'était, comme ce soir, pour la préparation d'un scrutin fédéral, une initiative anticartellaire de l'alliance des indépendants, que le peuple et les cantons suisses ont rejetée en janvier 1958. J'ai vu le cercle libéral sous des aspects variés. Les tables étaient disposées d'abord comme ceci, puis comme cela, puis encore autrement; le comptoir a changé de place; nous avons éreinté une demi-douzaine de gérants, qui se liquéfiaient littéralement sous nos yeux. Pour finir, le cercle lui-même s'est effondré dans un nuage de poussière et ce sont, je crois, les seuls décombres qu'à la fin de ma carrière politique je laisse derrière moi.

Mais, plutôt que des lieux, c'est des hommes que j'aimerais vous parler.

Je me rappelle le premier essai d'introduire le suffrage féminin dans le droit fédéral; je me rappelle notre assemblée de délégués, un dimanche de janvier 1959 (c'était l'usage, les assemblées se tenaient le dimanche après-midi, en hiver c'était horriblement cafardeux); j'entends encore la chaude plaidoierie de M. Blaise de Montmollin, les sarcasmes du vieux Gustave Neuhaus (je dis "vieux" parce qu'il l'était vraiment et qu'il aimait qu'on s'en aperçût); je vois, comme si c'était hier, le scepticisme de l'auditoire, la consigne négative, l'échec en scrutin populaire. Mais Neuchâtel avait dit oui, nous eûmes bientôt le vote des femmes pour les affaires du canton et désormais nos réunions furent plus gaies.

Je pense à M.Gaston Clottu, qui traduisait si exactement les sentiments profonds de notre parti qu'il n'en a jamais, du moins pendant le temps où je l'ai vu à l'oeuvre, reçu un seul désaveu. Je l'ai suivi dans deux campagnes électorales, en 1963 et en 1967, il avait la même sérénité dans ses déclarations politiques et devant l'assiette de saucisson qu'on nous servait à la sortie. Quand il a pris sa retraite, il est apparu que les charges qui pesaient sur cet homme souriant étaient si lourdes qu'il nous a fallu nous mettre à deux, M.Jeanerret et moi, pour nous les partager.

Je pense à M.Blaise Clerc, peut-être un peu plus sec, peut-être un peu plus austère, qui réunissait dans sa personne les qualités qu'on reconnaît aux parlementaires britanniques de la grande époque: la sobriété, l'ironie, l'imperturbabilité. Et c'est pourtant à ce député si classique dans son maintien et dans son éloquence que le parti libéral doit le premier discours écologique qui ait été prononcé dans ses rangs: c'était par un beau dimanche de septembre 1965, à la Prise Fège près des Bayards, qu'après la soupe aux pois M.Clerc, venu à pied de la vallée, nous a parlé, en termes simples, de la nature et des égards qui lui étaient dus.

Je pense à M.Paul Eddy Martenet, au légiste et à l'orateur; au légiste qui, par le rappel constant qu'il faisait des lois et des règlements, nous a donné mainte leçon de rigueur et d'exactitude; à l'orateur qui, de tout le Grand Conseil, avait poussé au plus haut degré l'art de susciter les cris de ses adversaires et de poursuivre son argumentation sans avoir l'air de les entendre.

Je pense à Madame Janine Robert-Challandes. J'ai déjà dit que l'introduction du suffrage féminin pour les scrutins cantonaux, qui eut lieu en automne 1959, avait rendu nos assemblées plus gaies. Mais les femmes ne se sont pas bornées à colorer l'atmosphère de nos réunions. Elles ne se sont pas limitées non plus à défendre la cause féminine - si nécessaire que soit cette défense aujourd'hui encore. Elles ont pratiqué la politique générale - elles en ont souvent, si vous me permettez cet éloge entièrement désintéressé, élevé le niveau - et l'accession d'une des meilleures d'entre elles à la présidence du Grand Conseil, le 20 mai 1975, atteste la reconnaissance au double sens du mot, d'un parti qui était longtemps resté méfiant.

J'en arrive à mes deux collègues du Parlement fédéral, M.François Jeanneret et M.Jean Cavadini. Et, pour commencer, j'observe qu'une conjoncture favorable a voulu que les trois personnes qui ont pu avoir, dans la même décennie, des ambitions convergentes ne se soient jamais disputées. Que trois rivaux potentiels ne se soient jamais conduits comme des adversaires. Je crois que c'était bien pour notre parti. Sans doute ces trois personnes incarnaient-elles des opinions distinctes; mais aussi bien notre parti est-il composé de tendances différentes. M.Jeanneret représente admirablement ce qu'il est convenu d'appeler la droite orthodoxe, classique ou traditionnelle. M.Cavadini, si ferme que soit sa pensée, me paraît plus enclin à la conciliation. J'ai, pour ma part, trouvé mon principal appui dans ce que nous pouvons considérer comme l'aile gauche du parti. Mais je précise que, rapportée à l'éventail des doctrines politiques nationales, la gauche du parti libéral-ppn neuchâtelois se situe encore à la droite du centre.

A M.François Jeanneret, avec qui j'ai fait le coup de feu pendant vingt-six ans, en général au même créneau, quelquefois par une meurtrière séparée, j'aimerais dire mon estime et mon amitié. L'estime que lui valent cette autorité naturelle, dont d'autres hommes trapus ont fait preuve en d'autres circonstances, et cette tranquillité d'âme que peuvent seules donner les fortes convictions. L'amitié pour un esprit nuancé et généreux, chez qui le goût des idées n'a jamais altéré les affinités personnelles.

A M.Jean Cavadini, je dirai d'abord ce que tous les libéraux neuchâtelois ont sur les lèvres: notre admiration pour son extraordinaire prouesse. M.Cavadini est le premier libéral, depuis que notre canton a instauré la désignation des conseillers aux Etats par le peuple, en 1971, à être sorti premier au premier tour d'une élection qui n'en comportait qu'un. Il a même fait mieux, je crois, que M.Grosjean, qui avait déjà fait très bien il y a seize ans. Il a surtout réussi ce que personne n'avait su faire avant lui: il n'a pas perdu son colistier en chemin; et le fait que ce colistier fût un candidat de talent ne diminue en rien son mérite; car, après tout, les autres fois aussi, les colistiers étaient des personnes de valeur. Mais j'ajouterai encore ceci: le résultat du 18 octobre dernier n'est certainement pas une performance isolée, comme le saut de M.Beamon à Mexico, que personne n'avait prévu et

qui n'a pas eu de suite. C'est plutôt la conséquence d'une remarquable maîtrise des fonctions gouvernementales et parlementaires, appuyée sur une parfaite adéquation à la pensée libérale et radicale de ce canton et rehaussée par un "bien-disant" culturel qui ne peut s'acquérir qu'à la Faculté des Lettres.

Mais je n'oublie pas que je m'adresse à une assemblée de délégués, c'est-à-dire à l'autorité suprême d'une institution. Et j'entends clore cette promenade dans la galerie des portraits en remerciant ceux qui ont conduit notre parti sur une route unie; nos secrétaires, M.Wyss, M.Attinger; nos présidents, M.Martenet, M.Scheurer, M.Béguin, M.Hirschy, auquel je suis particulièrement redevable de m'avoir soutenu dans un moment délicat, M.Authier enfin. Mon ami Jean-Pierre Authier, dont j'ai cru, après un premier contact un peu superficiel, que le libéralisme se résumait à l'article 31 de la Constitution fédérale et dont j'ai constaté, lors de rencontres plus sérieuses, où nous avons pu échanger des vues arrosées et définitives sur Giuseppe Verdi, qu'il pensait comme moi, ou que je pensais comme lui, sur beaucoup d'autres points. Le Président Authier, aujourd'hui légèrement perplexe, tel un capitaine qui a tiré sa troupe au sommet du donjon et qui se demande avec un certain embarras ce qu'il lui faudra faire pour la mener plus haut.

II

Mon cher Président, Mesdames et Messieurs,

William Gladstone, le célèbre homme d'Etat libéral britannique, plusieurs fois Premier Ministre de son pays dans le dernier tiers du dix-neuvième siècle, avait coutume de dire, en parlant des députés de sa majorité: ils votaient avec leur parti, comme des gentlemen, et non, comme des sauvages, selon leur conscience.

Vous voyez où j'en veux venir. A la partie explicative de mon discours. C'est vrai, je me suis parfois conduit comme un sauvage et c'est de cet aspect de mon activité publique que j'aimerais vous entretenir quelques instants. Je considère, en effet, que je vous dois des comptes, je désire les rendre avant de m'en aller.

Pour m'en tenir aux seize années pendant lesquelles j'ai été membre de l'Assemblée fédérale et aux questions qui ont fait l'objet d'un scrutin populaire, j'ai combattu quatorze fois devant vous l'opinion majoritaire du parti neuchâtelais. En termes britanniques, j'ai fait le sauvage quatorze fois. Je veux parler des positions que j'ai prises sur l'exportation d'armes, le régime financier 1974, l'article conjoncturel (première version), la participation des travailleurs, la loi sur l'aménagement du territoire (première version), le service civil (projet du Parlement), les dimanches sans voitures, les installations atomiques, la protection des consommateurs, l'article sur l'énergie, la taxe sur les poids lourds, l'adhésion à l'Organisation des Nations Unies, la révision de la loi sur l'asile, la procédure de vote sur les contreprojets. Cette énumération mérite d'être commentée sur trois points:

- Pendant cette période de seize ans, le peuple suisse a dû voter sur cent-vingt projets. Je me suis abstenu quelquefois. J'ai voté cent fois avec le parti cantonal. Et si l'on m'objecte que personne ne s'en est aperçu, je répliquerai que le propre des gentlemen est précisément de ne pas se faire remarquer. Quand j'avais le même avis que le parti (c'est arrivé cent fois sur cent-vingt), je n'ai pas éprouvé le besoin de souligner une harmonie qui me semblait aller de soi.

- Sur les quatorze projets où je me suis distancé du parti cantonal, je me suis trouvé huit fois en accord avec la majorité du peuple neuchâtelais, ce qui m'a donné l'impression que je le représentais de manière assez passable.

- Enfin, ces quatorze fois-là, je m'en souviens fort bien, j'avais dans l'assemblée du parti une majorité contre moi, mais j'avais pour moi une minorité non négligeable. Une minorité qui était, régulièrement, d'un tiers de la salle. Je ne dis pas cela pour faire mon apologie. Je n'en ai pas besoin. Je n'en ai plus besoin. Je le dis pour contribuer à l'information de mon parti. Il y a, chez nous, une aile gauche qui, toute modérée qu'elle est, a une idée de la liberté un peu différente de celle de la majorité. Ce qu'est cette idée, j'ai essayé de le décrire ailleurs. Aujourd'hui, je me borne à rappeler qu'elle existe. Elle est réelle, elle peut se prévaloir

de prestigieux modèles, Voltaire, Tocqueville, Hugo, Prévost-Paradol, Julien Benda, Raymond Aron, on ne s'en débarrassera pas en la mettant sur le compte de quelques esprits originaux et brouillons. Il est donc juste, il est normal, il est nécessaire qu'elle trouve une expression dans le parti libéral-ppn neuchâtelois.

Cela posé, je dois bien admettre qu'au regard de M.Gladstone, je me suis parfois conduit comme un sauvage. Le comble, c'est que je n'ai pas toujours été un sauvage. Je parcourais l'autre jour quelques textes que j'ai écrits au début des années soixante. J'étais alors bien plus à droite. Je rédigeais des petits papiers dans lesquels les plus musclés d'entre vous trouveraient encore maint sujet de satisfaction. Que s'est-il passé depuis lors? J'ai fini par le comprendre et je vais vous en faire l'aveu.

Disons-le franchement, j'ai commis une imprudence. Pour mieux me préparer à des combats futurs, pour mieux répondre aux bottes qui pourraient m'être portées, pour avoir la répartie exacte et la riposte agile, j'ai lu les livres de nos adversaires. Et je n'ai pas choisi les textes les plus excessifs, pensant avec raison que la réfutation en serait trop aisée. Non, j'ai pris les oeuvres les plus mesurées, les plus argumentées, les plus rationnelles, celles dont je pressentais qu'elles devaient être particulièrement nocives. Du point de vue professionnel, l'attitude était, à la rigueur tolérable. Du point de vue politique, c'était un geste inconsidéré. Chez les auteurs de l'autre bord, j'ai trouvé matière à controverse, mais peu d'occasions d'anathèmes. Il y avait même des pages qui m'ont paru raisonnables. En refermant le livre, je ne pouvais plus dire, comme avant de l'ouvrir, qu'ils avaient entièrement tort sur tous les points. Si je vous raconte cette histoire, ce n'est, encore une fois, pas tellement pour décharger ma conscience. Ce qui est fait est fait. Mais c'est pour mettre en garde les générations futures. Aux jeunes gens et aux jeunes filles qui entrent en politique, de quelque côté qu'ils se tournent, libéral, radical ou socialiste, je lance un avertissement: lisez peu. Et, si vous voulez absolument lire, alors lisez le programme de votre parti.

Il reste encore un point délicat sur lequel j'estime que je vous dois une explication. On m'a parfois reproché, jusque dans la Neue Zürcher Zeitung, qui ne me l'a pas pardonné, mais aussi à l'intérieur du parti, d'avoir contribué à troubler nos relations avec les radicaux. On se référait, pour motiver ce grief, à l'élection au Conseil des Etats de l'automne 1979 - celle de 1983 n'en ayant été qu'une simple conséquence. Quoique la plaie soit - du moins j'ose le croire - cicatrisée depuis le vote du 18 octobre dernier, j'aimerais rappeler en quelques phrases le problème qui s'est posé à nous il y a huit ans. M. René Meylan, le candidat socialiste, n'avait pas seulement les qualités personnelles que nous lui reconnaissons généralement. Mais il s'était attiré la gratitude d'une partie de l'électorat libéral et radical par la manière intelligente et courageuse dont il avait répondu aux troubles sociaux de l'été 1976. Pour être précis: à la grève dans l'entreprise Dubied, à Couvet. Il était clair qu'il serait élu, tous ceux qui ont quelque idée de la politique de ce canton le savaient pertinemment, les journaux locaux l'annonçaient implicitement. Il n'y avait donc, pour nos partis bourgeois, qu'une place. Dès lors, l'alternative était la suivante: ou bien nous nous effacions, une fois de plus, devant nos collègues radicaux, en leur concédant une manière de préséance fondée sur l'histoire, ou bien nous entrions sérieusement dans la compétition. Je ne vois pas pourquoi nous aurions dû attendre encore huit ans. Finalement, les sièges de notre canton au Parlement fédéral ne sont pas la propriété d'un parti politique, si estimable soit-il. Ils appartiennent au peuple neuchâtelois, qui en dispose à son gré. Nous avons donc joué la partie, la chance nous a souri, on nous a piqués, nous avons rué, et je répète ici avec l'artiste: non, je ne regrette rien.

Me voilà au terme de ma déclaration. Quelque opinion que vous ayez de ma conduite et de mes idées, j'espère que vous m'accorderez au moins le bénéfice des circonstances atténuantes. Si vous vous souvenez un jour du sauvage que j'ai été parfois, tâchez d'ajouter que j'étais un bon sauvage. Quant aux plus inflexibles de mes adversaires, à ceux qui ne peuvent concilier aucune de leurs vues politiques avec les miennes, ils pourront toujours se dire qu'en donnant à un député qu'ils n'aimaient pas l'occasion d'exposer à l'Assemblée fédérale, pendant seize ans, un autre aspect du libéralisme, ils auront exercé une sorte de mécénat.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En prenant congé de vous, je vous remercie, encore une fois, de m'avoir supporté pendant plus d'un quart de siècle. Certains l'ont fait au sens anglais du terme. Les autres, de toute évidence plus nombreux, dans une acception terriblement française. Mais, quels qu'aient été vos sentiments profonds, vous m'avez soutenu.

Et maintenant, me tournant vers l'avenir de mon parti, quand je considère les fortes personnalités qui l'animent, M.Authier, M.Cavadini, M.Jaggi, M.Jeanneret, M.Guinand, j'ai l'espoir qu'elles sauront réunir, sans en renier aucun, les divers courants qui le constituent: le souci de notre indépendance, mais aussi l'ouverture vers le monde et en particulier un engagement actif pour la démocratie occidentale; l'attachement à nos traditions, mais aussi l'aptitude à comprendre ceux qui pensent autrement que nous; le respect de l'esprit d'entreprise, mais aussi la conviction qu'il en faut contenir les excès; la méfiance à l'égard des règlements tracassiers, mais aussi l'idée que la loi, lorsqu'elle limite une liberté, le fait souvent pour en protéger d'autres qui sont plus fragiles. Et j'ai la certitude que, si mon parti rend pleinement justice au libéralisme dont il s'honore de porter le nom, il maintiendra une flamme qui ne s'éteindra pas.

J. F. Aubert